



Strasbourg, le 18 mai 2018

CDCPP(2018)7  
Point 5.2 de l'ordre du jour

**COMITÉ DIRECTEUR  
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE  
(CDCPP)**

**CADRE D'INDICATEURS SUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE (CICD)**

**5<sup>e</sup> PLATEFORME D'ÉCHANGES DU CONSEIL DE L'EUROPE  
SUR L'INCIDENCE DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE**

**ASSOCIATION DU COMPENDIUM DES POLITIQUES  
ET DES TENDANCES CULTURELLES (CCPT)**

**EXAMENS DES POLITIQUES CULTURELLES**

Pour information et action

Note du Secrétariat  
établie par la  
Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation  
Service Culture, Nature et Patrimoine

---

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

## **I. Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD)**

### **Contexte**

En 2013, la Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe demandait que soit élaboré un cadre d'indicateurs sur la contribution des activités culturelles à la démocratie et sur les bénéfices économiques du financement de la culture.

La Hertie School of Governance, en tant que consultant, en coopération avec un consortium de recherche, a produit un CICD complet avec 37 indicateurs afférents à des dimensions de la culture et de la démocratie basés sur 144 variables pour 37 États membres, un manuel d'utilisation pour les décideurs politiques et les autres acteurs intéressés et un explorateur interactif de données (outil en ligne), mis à la disposition des personnes souhaitant consulter et analyser les données du CICD.

(<http://www.governancereport.org/fileadmin/governancereport/ifcd/#>)

Le CICD<sup>1</sup> a mis en évidence des relations étroites entre certaines dimensions culturelles et démocratiques, notamment entre la participation active à des activités culturelles et l'ouverture démocratique, ou encore entre l'engagement politique, la confiance dans la société et le niveau de bien-être. Les résultats du CICD sur le dynamisme de la participation culturelle au sein des États membres ont figuré dans le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> rapport du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe (2016, 2017).

### **Faits nouveaux**

Le premier rapport thématique sur la culture et la démocratie, axé sur la participation culturelle et des sociétés inclusives (avril 2017), a été mis à la disposition des membres du CDCPP pour une large diffusion au niveau de chaque pays. Une première version du deuxième rapport thématique sur le numérique, la culture et la démocratie a été présentée au bureau du CDCPP en avril 2018 et ce rapport sera lancé lors de la séance plénière du CDCPP en juin. Il étudie plusieurs moyens permettant aux Européens de s'engager dans et avec la culture et la politique en ligne, ainsi que les opportunités et les défis qui y sont liés. Les conclusions montrent que le soutien à la participation culturelle et politique en ligne pourrait contribuer à la construction et au maintien de sociétés inclusives et démocratiques.

En 2017, une étude auprès des membres du CDCPP sur l'utilisation du CICD et une réunion d'examen par les pairs avec des experts engagés dans d'autres exercices pertinents relatifs aux indicateurs ont permis de mettre en valeur l'explorateur interactif de données du CICD, notamment en ajoutant des informations contextuelles sur l'élaboration des indicateurs et la méthodologie et en enrichissant la base de données avec les informations manquantes concernant certains secteurs ou certains pays.

Suite à cela, le CICD a été présenté lors de plusieurs événements sur les politiques culturelles, notamment la réunion des auteurs du Compendium en octobre à Prague ou le Forum mondial de la démocratie 2017 en novembre, et par l'intermédiaire des outils d'information de la Fondation européenne de la culture et de Culture Action Europe, ce qui a permis d'atteindre un large public intéressé. D'ailleurs, le CICD commence à être cité de plus en plus par les acteurs culturels comme une source de preuves empiriques sur les avantages de la culture.

---

<sup>1</sup> Approuvé par le CDCPP en juin 2016 et lancé en coopération avec l'Union européenne en octobre 2016 à Bruxelles lors d'un événement public à destination des acteurs dans le domaine des politiques culturelles : conception des politiques, recherche, applications.

Le 5<sup>e</sup> rapport du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe (printemps 2018) citera certaines conclusions du CICD, montrant que là où la population est plus associée à la vie culturelle, notamment dans la création artistique et le spectacle (à la fois en ligne et hors ligne), et participe à des activités culturelles, la confiance dans les structures politiques comme les parlements ou les gouvernements et la justice a tendance à être plus élevée.

### **Étapes suivantes**

Compte tenu de la suspension des ressources du Budget ordinaire allouées aux activités du CICD – suite à la décision du Comité des Ministres du 4 avril 2018 – les efforts conjoints de la Hertie School of Governance / l'Université des Sciences administratives de Speyer et du Secrétariat se concentrent sur la préparation d'une demande de subvention dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'UE. Cela permettrait un suivi de l'investissement du Conseil de l'Europe dans la clarification empirique des relations entre la culture et la démocratie, et la poursuite du développement du projet dans le cadre d'une coopération européenne élargie en matière de recherche. L'outil et les données du CICD resteront à la disposition des utilisateurs sur le site du Conseil de l'Europe.

(<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/indicators-culture-and-democracy>)

Des possibilités accrues de coopérer avec l'Union européenne seront étudiées, se basant sur la référence faite dans le projet de conclusions du Conseil de mars 2018<sup>2</sup> du CICD comme soutien à l'élaboration de politiques fondées sur des données concrètes.

### **Action requise**

Le CDCPP est invité :

- à souligner l'importance du CICD en tant qu'instrument basé sur des données concrètes pouvant aider les États membres à maximiser le potentiel de la culture pour protéger et promouvoir la démocratie efficacement et, par la suite, contribuer concrètement à la réalisation des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe ;
- à saluer le travail réalisé concernant le CICD, y compris le rapport thématique 2018 sur le numérique, la culture et la démocratie ;
- à dispenser des conseils sur les possibilités de partenariat et de parrainage pour le CICD, et à inviter les États membres à faire des contributions volontaires en faveur de ce projet novateur.

---

<sup>2</sup> Bruxelles, le 5 mars 2018 (OR. en) 6433/1/18 REV 1 LIMITE CULT 20 NOTE Projet de conclusions du Conseil sur la nécessité de mettre le patrimoine culturel au premier plan des politiques de l'UE - *Texte de la présidence révisé*

## **II. 5<sup>e</sup> Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture**

### **Contexte**

La 4<sup>e</sup> Plateforme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture s'est tenue les 19 et 20 octobre 2017 au Centre pour les arts et les médias de Karlsruhe. Elle a mis en avant le rôle des outils culturels numériques face aux défis posés par le populisme, les fausses informations, la xénophobie et les évolutions politiques non démocratiques. Les débats ont inspiré la rédaction d'une Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur La contribution de la culture au renforcement d'internet comme outil d'émancipation. Le projet de document a été examiné par le Bureau du CDCPP en avril 2018 et ayant ensuite fait l'objet d'une consultation du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE).

Le projet amendé est disponible pour consultation et adoption par le CDCPP lors de sa session plénière sous la référence CDCPP(2018)8.

### **Faits nouveaux**

La 5<sup>e</sup> Plateforme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture doit avoir lieu les 12 et 13 octobre 2018 à Rijeka, suite à l'invitation de la part du gouvernement croate de la tenir dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. L'événement se tiendra sous la forme d'un petit séminaire d'experts sélectionnés, mais ouvert à tous les décideurs politiques intéressés.

Sur la base des précédents Plateformes d'échanges, et plus particulièrement de la Recommandation sur « Les mégadonnées au service de la culture, du savoir et de la démocratie » (Recommandation CM/Rec(2017)8) et compte tenu des développements actuels, l'événement pourrait examiner les défis et les opportunités de l'Intelligence artificielle dans le domaine de la production et de la perception intellectuelle, culturelle et créative.

Une première réunion de travail s'est tenue le 27 février 2018 avec des représentants du ministère croate de la Culture, de l'Institut du développement et des relations internationales (IRMO) ainsi que de Rijeka 2020 pour commencer les préparatifs pour l'événement.

### **Étapes suivantes**

Le CDCPP tiendra un échange sur l'IA et les questions culturelles lors de sa séance plénière en juin. Le Directeur d'Ars Electronica à Linz, Gerfried Stocker, a été invité à faire une présentation sur ce sujet, qui pourrait être à l'avenir l'un des principaux enjeux de la vie culturelle, et donc un défi majeur pour les responsables politiques.

Les préparatifs se poursuivront avec le ministère croate de la Culture, l'IRMO et les partenaires de la conférence à Rijeka, et le programme de l'événement, ainsi que les documents de référence seront disponibles sur le site web dédié du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/en/web/culture-and-heritage/culture-and-digitisation>)

On s'attend à ce que le séminaire génère des informations pertinentes pour les responsables des politiques culturelles, qui sont confrontés à l'énorme rapidité des développements dans les secteurs de l'informatique et de l'IA. Il générera également une contribution spécifique à la culture en vue d'une conférence du Conseil de l'Europe sur les questions de l'IA qui devrait avoir lieu en janvier 2019 sous la présidence finlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le séminaire d'experts sera coordonné avec la réunion des auteurs du Compendium 2018 qui aura lieu à Rijeka du 9 au 11 octobre.

### **Action requise**

Le CDCPP est invité à :

- remercier M. Stocker pour sa présentation sur la culture et l'intelligence artificielle ;
- saluer les projets pour le séminaire d'experts de 2018 sur la culture et l'intelligence artificielle , remercier les autorités croates de l'accueillir en tant qu'événement de sa présidence les 12 et 13 octobre à Rijeka, et à participer à l'événement ;
- souligner la pertinence pour les décideurs politiques du travail du Comité sur la culture et la numérisation, y compris trois Recommandations du Comité des Ministres aux Etats membres qui en découlent et qui contribuent à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la diversité en ligne.

## **III. Association du Compendium des politiques et tendances culturelles (CCPT)**

### **Contexte**

Le 21 octobre 2017, l'association du Compendium des politiques et tendances culturelles a été créée aux Pays-Bas pour gérer le projet Compendium, après un an et demi de négociations entre les parties prenantes du Compendium, qui regroupe les États membres, le Conseil de l'Europe, ERICarts, les auteurs du Compendium, des universités et des institutions culturelles. L'association est une structure autosuffisante, qui comprend un Conseil d'administration, une Assemblée générale et une Assemblée des experts du Compendium. Cette nouvelle structure reproduit à bien des égards les processus de prise de décision de l'ancienne structure (en activité jusqu'au 31 décembre 2017) mais permet en outre à ses membres d'avoir davantage leur mot à dire au sujet du fonctionnement du Compendium. Les membres, y compris les États membres et les institutions de recherche culturelles et potentiellement les universités, paient une cotisation annuelle (10 000 € pour les membres parties prenantes et 2 000 € pour les membres permanents), ce qui met fin à la nécessité de trouver des financements ad hoc pour le projet.

Les membres de l'association sont à ce jour l'Autriche, l'Albanie, la Belgique, la Croatie, Chypre, le Conseil de l'Europe, CUPORE, l'Association européenne des chercheurs dans le domaine culturel (ECURES), ERICarts, la France, l'Islande, la Lettonie, la Roumanie, la Suède et la Suisse. Depuis, des demandes d'adhésion ont été déposées par l'Allemagne, la Fondation européenne de la Culture et la Lituanie. En outre, le CCPT est soutenu par le gouvernement néerlandais, qui a versé une contribution de 50 000 €.

## Faits nouveaux

Depuis le lancement de l'association en novembre, son Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, soit en présentiel (grâce au ministère français de la Culture, à Paris) soit par Skype. Il a choisi un prestataire de services pour assurer le fonctionnement quotidien de l'association ; il s'agit de la Fondation Boekman à Amsterdam. Il a convenu d'un contrat avec le prestataire de services, du programme de travail et du budget pour 2018. De plus, les échanges ont commencé avec Eurostat lors d'une réunion les 9 et 10 avril pour discuter d'une éventuelle coopération sur la nouvelle grille du Compendium.

Le Conseil d'administration a également accompli les tâches administratives et officielles qu'il devait entreprendre en tant qu'association nouvellement créée en vertu de la loi néerlandaise, à savoir notamment la rédaction du règlement intérieur du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale et de l'Assemblée des experts, ainsi que la Charte d'adhésion à l'association. Ces documents seront discutés par le Conseil d'administration en vue de leur adoption lors de sa prochaine réunion du 6 avril. La première lettre d'information du Conseil d'administration, qui tient la communauté du Compendium au courant des derniers événements, a été envoyée en avril 2018 à la liste de diffusion du Compendium qui compte environ 6 000 abonnés. La Fondation Boekman a signé le contrat le 26 mars lors de la réunion de son Conseil d'administration et a donc pris ses fonctions de prestataire de service.

## Étapes suivantes

- Collecte des cotisations au printemps 2018 (grâce au trésorier du Conseil de l'Europe, Mesut Ozyavuz, celles-ci seront payées sur le compte général du Conseil de l'Europe, en attendant que l'association dispose de son propre compte en banque).
- Ouverture du compte en banque de l'Association.
- Le prestataire de service, sous la direction du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, travaillera sur les principaux projets identifiés pour l'année :
  - une nouvelle grille méthodologique pour le profil des pays et les tableaux statistiques comparatifs, et les tableaux pour les onglets « suivi » et « comparaisons » du site internet ;
  - des améliorations visuelles et de navigation pour veiller à ce que le Compendium reste agréable à lire pour les utilisateurs sur les ordinateurs et les appareils mobiles comme les téléphones portables et les tablettes, et qu'il soit toujours en phase avec les pratiques courantes dans le domaine technologique ;
  - un réexamen de la politique de communication du Compendium, en particulier dans le but d'attirer de nouveaux membres ;
  - l'évaluation et le contrôle qualité du Compendium, en prenant en compte la nature transitoire de l'année 2018 du fait du changement de modèle économique, de gouvernance et de prestataire de service.

Étant donné que nous sommes dans une année de transition, la maintenance du système précédent sera assurée dans la mesure où le financement et le temps le permettront.

- Le Conseil d'administration continuera à se réunir aussi souvent que nécessaire pour veiller au bon fonctionnement de l'association et de la base de données du Compendium.
- La 1<sup>ère</sup> Assemblée de la nouvelle association sera organisée à Rijeka, Croatie, du 9 au 11 octobre, pendant la présidence croate du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et à côté du séminaire d'experts sur la culture, la créativité et l'intelligence artificielle (12-13 octobre).

### **Action requise**

Le CDCPP est invité :

- à prendre note du développement positif de l'association du Compendium des politiques et tendances culturelles ;
- à prendre note de la prochaine Assemblée de la nouvelle association du 9 au 11 octobre 2018 à Rijeka, Croatie ;
- si ce n'est pas encore le cas, à envisager sérieusement de rejoindre et de soutenir l'association.

## **IV. Examens des politiques culturelles**

### **Contexte**

En 2017, le ministère albanais de la Culture a sollicité un soutien pour la préparation d'une stratégie culturelle nationale. La nouvelle stratégie devrait permettre l'actualisation des politiques culturelles conformément aux normes et bonnes pratiques du Conseil de l'Europe. À côté des aspects institutionnels et liés à la gouvernance, elle devrait être exhaustif et couvrir des analyses sectorielles, notamment sur le tourisme et les industries culturelles et créatives.

### **Faits nouveaux**

Une visite d'experts a eu lieu en novembre 2017, suivie d'un atelier des politiques stratégiques multipartites en février 2018 à Tirana. Le rapport d'examen, comprenant des recommandations d'actions ciblées, a été présenté aux autorités albanaises en mars 2018. Il est disponible pour consultation au site web dédié du Conseil de l'Europe. (<https://rm.coe.int/a-cultural-strategy-for-albania-planting-the-cultural-bug/1680794665>)

Le ministère géorgien de la Culture a demandé un examen de politique culturelle par les pairs pour 2018. L'accent sera mis sur les questions d'éducation artistique – à l'intérieur et à l'extérieur du système éducatif formel - et de sensibilisation et de coopération entre les parties prenantes concernées, y compris le ministère de l'Éducation et des Sciences.

### **Étapes suivantes**

Les travaux concernant le rapport d'évaluation par les pairs sur la politique culturelle de la Géorgie ont commencé au printemps et une équipe d'experts des pays d'évaluation par les pairs (Finlande, Pologne et Espagne) se rendra dans le pays pour un premier cycle de consultations du 24 au 27 juin. Le rapport d'évaluation par les pairs devrait être disponible aux autorités géorgiennes en septembre 2018.

### **Action requise**

Le CDCPP est invité :

- à saluer l'élaboration d'une stratégie culturelle nationale pour l'Albanie et le futur rapport d'évaluation par les pairs de la politique culturelle en Géorgie ;
- à souligner la pertinence du programme d'assistance technique du Conseil de l'Europe dans le domaine culturel et du patrimoine, qui est proposé sous la forme de rapports d'évaluation des politiques par les pairs et de conseils juridiques aux États membres, ainsi que la nécessité d'apporter les fonds nécessaires pour ces activités grâce au budget ordinaire de l'Organisation.